

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 11 MAI 2026

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 11 mai 2026 à 08 h 00, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

La liste émargée des membres du Conseil, jointe en annexe, indique les présents et les délégations de pouvoir.

Monsieur le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (en date du 23 mars 2026). Il est adopté à l'unanimité.

I – STRUCTURE

1.1 – Election du nouveau Doyen-Directeur de l'UFR

Monsieur CLAVELOU présente le processus électoral, à savoir :

- exposé du projet du candidat,
- échange avec les membres du Conseil,
- vote à bulletins secrets.

Le Professeur Pierre-Michel LLORCA, seul candidat déclaré, prend la parole et présente sa profession de foi et ses projets (annexe A).

En l'absence de question particulière, les membres élus et désignés sont invités à voter à bulletins secrets, sous la responsabilité du bureau de vote organisé comme suit :

- Président (choisi parmi les personnels permanents) : Magalie LONGÉ,
- Scrutateur : Jolann IBNOUZHAR, suppléant collège des Usagers.

Après dépouillement, Madame LONGÉ annonce les résultats :

- suffrages exprimés : 30 (pour 40 membres)
- votes BLANCS : 3
- votes NULS : 0
- votes POUR : 27

Le Professeur Pierre-Michel LLORCA est donc proclamé Doyen-Directeur de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. Son mandat prendra effet au 1^{er} juin 2026.

1.2 – Conseil du Département Universitaire de Maïeutique : désignation des Directrices Universitaire et Pédagogique

Le Doyen CLAVELOU annonce que le premier Conseil du Département Universitaire de Maïeutique s'est réuni le 29 avril 2026, séance au cours de laquelle il a été débattu de la désignation de :

- Madame **Chloé BARASINSKI**, Maître de Conférences des Universités en Sciences Maïeutiques, candidate au poste de Directrice Universitaire,
- Madame **Inès PARAYRE**, Directrice de l'Ecole de Sage-Femme hospitalière, candidate au poste de Directrice Pédagogique.

Il soumet donc ces deux désignations à l'avis des membres du Conseil : elles reçoivent un avis favorable unanime.

La prochaine réunion du Conseil du Département Universitaire de Maïeutique aura lieu le 11 juin prochain.

II – QUESTIONS ADMINISTRATIVES

2.1 – Département de Simulation en Santé : modification de la tarification 2025/2026 de la Cuisine Pédagogique

Le Doyen présente la proposition de modification suivante de la tarification relative à la mise à disposition des locaux de la Cuisine Pédagogique du Département de Simulation en Santé, dans le cadre des activités pédagogiques et de recherche, au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

Locaux	Structure publique	Structure privée
Cuisine pédagogique	200 € journée	500 € journée *
Cuisine professionnelle	200 € journée	500 € journée *
Salle à manger	Gratuit	100 € journée*
Salle de réunion	Gratuit	100 € journée *

(* journée = 07 heures)

Il précise que ces tarifs ont été revus à la baisse en ce qui concerne la location à la journée des cuisines pédagogique et professionnelle, ceux-ci ayant été jugés trop élevés par les utilisateurs potentiels.

Après échange, la nouvelle tarification proposée est soumise à l'avis des membres du Conseil qui l'approuvent unanimement.

2.2 – Centre de Don du Corps : présentation du bilan d'activité de la structure d'accueil des corps à des fins d'enseignement et de recherche, année civile 2025

La parole est donnée à Monsieur le Professeur Laurent SAKKA, Directeur du Département d'Anatomie – Centre de Don du Corps, qui présente le bilan d'activité de l'année civile 2025 de cette structure d'accueil des corps à des fins d'enseignement et de recherche (annexe B).

Il rappelle que ce bilan est obligatoire depuis l'accréditation du centre par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche et qu'il doit être validé par le Comité Ethique Scientifique et Pédagogique (présenté le 07 mai 2026) et par le Conseil de l'UFR.

Ce bilan porte sur :

- le fonctionnement de la structure d'accueil des corps (relations avec les donneurs et leurs familles, nombre d'entrées et de sorties, événements notables survenus depuis l'autorisation de juillet 2023 en termes de ressources humaines, bilan financier, activité du Comité Ethique Scientifique et Pédagogique (CESP), décisions),
- le bilan des activités de formation et de recherche (détail, volumétrie, sécurité).

Après discussion, le bilan d'activité présenté est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil. Il sera ensuite transmis au Ministère.

III – ENSEIGNEMENT

3.1 – Demande d'accréditation à délivrer le Certificat de Capacité d'Orthophoniste

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le dossier de demande d'accréditation à délivrer le Certificat de Capacité d'Orthophoniste, rédigé conformément à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 12 mars 2026 (annexe C).

Il rappelle que cette formation est placée sous la responsabilité du Professeur Thierry MOM, Directeur Universitaire du CFUO (Centre de Formation Universitaire en Orthophonie), et de Madame Jennifer MERIGAUD, Directrice Pédagogique du CFUO. Elle est dispensée sur 5 ans et confère le Grade de Master. L'effectif antérieur était de 25 étudiants par promotion mais a été augmenté à 30 depuis la rentrée 2025 à la demande du CFUO et en accord avec le Conseil Régional qui finance le fonctionnement de la formation.

Aucune remarque n'ayant été formulée, cette demande d'accréditation est approuvée à l'unanimité.

3.2 – Réforme d'entrée dans les études en santé : réflexion nationale

Monsieur CLAVELOU présente, pour information, la réflexion nationale relative à la réforme d'entrée dans les études en santé, information également transmise lors du Collège des Enseignants le 28 avril dernier (annexe D).

Cette réflexion est le fruit de plusieurs groupes de travail ministériels qui se sont réunis autour de l'organisation de la future première année suite aux remarques de la Cour des Comptes relatives aux inégalités entre les étudiants au détriment de la LAS relevées dans plusieurs universités.

Les propositions qui sont faites, encore en discussion, portent sur la structure de la première année, les mentions licences adossées au bloc santé, le contenu du bloc santé, la possibilité de redoublement, les modalités d'accès aux filières MMOP/K, la couverture territoriale..., avec pour objectif une égalité entre le bloc santé et le bloc mention Licence.

Un échange s'en suit.

IV – QUESTIONS DIVERSES

4.1 – R2C

Dans le cadre de la réforme du 2^{ème} cycle, le Doyen relaie la proposition d'une Conseillère statutaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche relative aux différentes situations possibles dans le cadre des EDN et ECOS, visant à faciliter la démarche des scolarités et des étudiants (annexe E). Il rappelle également l'agenda 2025/2026.

Cette information sera largement diffusée, mais seulement après les ECOS.

4.2 – Don du sang

Monsieur le Doyen remercie les 156 donneurs, dont 85 nouveaux, qui se sont présentés lors de la dernière collecte organisée par l'Etablissement Français du Sang les 23 et 24 mars 2026 sur le site de l'UFR.

4.3 – Mot du Doyen-Directeur

Le Doyen CLAVELOU revient sur ses deux mandats aux cours desquels il a notamment été confronté à la mise en place de trois réformes importantes (2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle et entrée dans les études en santé), à la période COVID, aux ONP avec l'augmentation du nombre d'étudiants, et a œuvré à la réalisation de changements importants : passage au stage temps plein et à l'ouverture vers les centres hospitaliers non universitaires pour les étudiants de 2^{ème} cycle, mise en place du service sanitaire, du module handicap et de l'enseignement numérique en santé, intégration universitaire de l'Ecole de Sage-Femme... autant de dossiers qui ont beaucoup occupé son agenda. Le projet Campus sans tabac et celui de la certification internationale sont bien avancés et vont se poursuivre.

De ce bilan, il ressort pour lui que la force et la réussite résident dans l'union entre les UFRs en santé, et le lien étroit qui doit exister entre l'administration et le politique pour la construction de projets communs forts, et ce toujours dans l'objectif de la réussite des étudiants.

Il souligne l'engagement, l'investissement et le travail très important réalisé par l'ensemble des équipes (administrative et scolarité, enseignante, étudiante et décanale) sans qui cela n'aurait pas été possible. Il les remercie chaleureusement, tout comme le CHU et le Centre Jean Perrin pour leur collaboration visant à renforcer l'identité clermontoise pour la formation en Médecine et dans les professions paramédicales.

Il formule pour chacun des vœux de réussite et de bonne continuation.

Monsieur Antoine AUBAZAC, assesseur étudiant, remercie le Doyen de la part de tous les élus usagers pour le travail toujours effectué dans le sens des étudiants tout au long de ces deux mandats ; ils ont eu réellement le sentiment d'être écoutés et soutenus, et tous ces efforts se sont ressentis dans l'évolution positive de l'UFR. Ils lui souhaitent le meilleur pour la suite et souhaitent que cette bonne collaboration perdure avec le futur Doyen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h.

Le Doyen-Directeur
Pierre-Michel LLORCA

